

Prime intéressement, Légale?

Par Mr smith, le 15/11/2011 à 11:46

Bonjour,

J'aimerai que l'on m'éclair sur les articles de droit du travail relatifs à la prime d'intéressement.

Ma situation: Mon entreprise de plus de 200 salariés appartient à un groupe. Des primes intéressement ont été mises en place par service.

L'intéressement à été validé par les représentant des salariés.

Certains services ont une prime et d'autres aucune.

Est ce légale?

Si quelqu'un peut me décortiquer la situation.

Cordialement